

# Concours des miels

## BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES MIELS DES DEUX SAVOIE Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie

Les candidats enverront par échantillon :

- 2 pots de 250 g minimum dûment identifiés (nom, catégorie).
- 1 chèque de **23 € (ou 50 €** pour les non-adhérents), libellé à l'ordre du Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie. Ce paiement donne droit à la participation au concours et à l'obtention systématique des résultats d'analyses.
- Le présent bulletin (ou copie) dûment complété.

***La date de réception des échantillons  
est fixée au plus tard au 15 septembre 2011.***

***Tous les échantillons reçus après cette date seront exclus.***

L'apiculteur cité ci-dessous atteste avoir pris connaissance du règlement en vigueur.

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail (facultatif) : \_\_\_\_\_

Adhérent au Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie :  OUI  NON

Catégorie :  Miel de plaine  Miel de montagne

Commune de récolte : \_\_\_\_\_ Altitude : \_\_\_\_\_

*L'analyse de colorimétrie déterminera le classement de l'échantillon en miel clair ou foncé.*

Adresse d'envoi des échantillons :

M. Geoffroy DEVILLE

270, Avenue des châtaigniers - La Chavannes - 74200 ALLINGES